

2 mars 2017

Déclaration des transactions sur actions propres

Dénomination sociale de l'émetteur : **BOUYGUES S.A.**Déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 2 mars 2017

Opérations sur produits dérivés

Bouygues a réduit sa position sur les Contrats Financiers à terme sur actions souscrits le 22 janvier 2015 de la manière suivante :

Date	Achat / Vente	Options / Terme	Nombre de titres	Échéances	Marché
2 mars 2017		Contrat Financier à terme sur actions (1)	- 2 598 (2)	Au plus tard le 15 décembre 2017	Gré à gré
2 mars 2017		Contrat Financier à terme sur actions (1)	- 5 196 (2)	Au plus tard le 17 décembre 2018	Gré à gré

La position ouverte sur ces Contrats Financiers à terme sur actions souscrits le 22 janvier 2015 est désormais la suivante :

Options / Terme	Nombre de titres	Échéances	Marché
Contrat Financier à terme sur actions du 22 janvier 2015 (1)	12 248	Au plus tard le 15 décembre 2017	Gré à gré
Contrat Financier à terme sur actions du 22 janvier 2015 (1)	24 497	Au plus tard le 17 décembre 2018	Gré à gré

⁽¹⁾ Dans le cadre de l'acquisition, par Bouygues Energies et Services, de la société canadienne Plan Group Inc. intervenue courant 2014, Bouygues Energies et Services s'est engagée à consentir un plan de « phantom shares » (ou actions synthétiques) Bouygues destiné à fidéliser les principaux managers de Plan Group Inc. A l'occasion de la mise en œuvre de cet engagement et dans le but de couvrir ses obligations de paiement liées à ce plan, Plan Group Inc. a conclu avec Natixis, le 22 janvier 2015, deux Contrats Financiers à terme sur actions Bouygues réglés et dénouables uniquement en espèces.

⁽²⁾ Cette réduction de la couverture du plan de « phantom shares » (ou actions synthétiques) Bouygues est liée au départ de collaborateurs de Plan Group Inc.